



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Bid Receiving  
Royal Canadian Mounted Police  
Procurement and Contracting Services  
5th floor, 10065 Jasper Avenue NW  
Edmonton, AB T5J3B1

**Or by Facsimile: 780-454-4523**

Réception des soumissions  
Gendarmerie royale du Canada  
Service des acquisitions et des marchés,  
5e étage, 10065, avenue Jasper N.O.  
Edmonton, AB T5J 3B1

**Où par Facsimile : 780-454-4523**

**SOLICITATION  
AMENDMENT**

The referenced document is hereby revised;  
unless otherwise indicated, all other terms and  
conditions of the Solicitation remain the same.

**MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

Ce document est par la présente révisé;  
sauf indication contraire, les modalités de  
l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments: - Commentaires:**

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY  
REQUIREMENT.

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE  
EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ .

<b>Title – Sujet</b> Automated License Plate Recognition Systems (ALPR) / Systèmes automatisé de reconnaissance de plaques d'immatriculation (ARPI)		<b>Date</b> Tuesday, April 15, 2020 / mardi 15 avril 2020
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> M5000-20-2896/A		<b>Amendment No. – 004</b> <b>N° de la modification</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence du SEAG #</b> PW-20-00909418		
<b>Client Reference No. - No. De Référence du Client</b>		2020-02896
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>		
<b>At / à :</b>	2 :00 p.m. / 14h00	MST (Mountain Daylight Time) HNR (Heure Avancée des Rocheuses)
<b>On / le :</b>	Friday May 1, 2020 / vendredi 1 mai 2020	
<b>Delivery - Livraison</b> See herein - Voir aux présentes	<b>Taxes - Taxes</b> See herein - Voir aux présentes	<b>Duty – Droits</b> See herein – Voir aux présentes
<b>Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services</b> See herein — Voir aux présentes		
<b>Instructions</b> See herein — Voir aux présentes		
<b>Address Inquiries to - Adresser toute demande de renseignements à</b> Shawn Balaski, <a href="mailto:shawn.m.balaski@rcmp-grc.gc.ca">shawn.m.balaski@rcmp-grc.gc.ca</a>		
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b> 780-670-8592	<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b> N/A	
<b>Delivery Required – Livraison exigée</b> See herein — Voir aux présentes	<b>Delivery Offered – Livraison proposée</b>	
<b>Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :</b>		
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b>	<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	



La présente modification vise à :

- Modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant, et
- Répondre aux questions reçues pendant la période de soumission.

**Supprimer :**

#### **6.11 Ordre de priorité des documents**

- c) Les conditions générales 2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ;

**Insérer :**

#### **6.11 Ordre de priorité des documents**

- d) Les conditions générales 2010A (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ;

### **QUESTIONS ET RÉPONSES**

**Question 19 :** Dans des appels d'offres auxquels nous avons déjà répondu pour la GRC, la limitation de la responsabilité était habituellement assortie d'une valeur maximale. Nous vous demandons si le présent appel d'offres peut établir une limitation de responsabilité plutôt que de laisser celle-ci ouverte et illimitée ?

#### ***2030 26 (2008-05-12) Responsabilité***

L'entrepreneur est responsable de tout dommage causé par l'entrepreneur, ses employés, ses sous-traitants ou ses agents au Canada ou à tout tiers. Le Canada est responsable de tout dommage causé par lui-même, ses employés, ses agents à l'entrepreneur ou à tout tiers. Les parties conviennent qu'aucune disposition relative à la limitation de la responsabilité ou à des indemnités ne s'applique au contrat à moins d'être reproduite entièrement dans les articles de convention. Les dommages comprennent les blessures causées à des personnes (y compris les blessures entraînant le décès) ou la perte ou l'endommagement de biens (y compris les biens immobiliers) causés par ou durant l'exécution du contrat.

**Réponse 19 :** La clause du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) à laquelle vous faites référence est 2030 (2018-06-21) Conditions générales - besoins plus complexes de biens, et ne s'applique pas à la présente demande de soumissions.

La présente demande de soumission relève de la clause 2010A (2018-06-21) Conditions générales : biens (complexité moyenne), et aucune exigence en matière de responsabilité n'est indiquée.

De plus, à la section 6.13 Clauses du Guide des CCUA de la demande de soumissions, on retrouve la clause G1005C (2016-01-28) Assurance - aucune exigence particulière.